



# Compte-rendu de rencontre : Association Romainville à Vélo ROMAINVILLE AVENIR

La réunion s'est tenue le 25 février 2026 au Bouillon en présence de Daouda Gory, tête de la liste Romainville Avenir lancée en 2024, accompagné de son directeur de campagne, Azzouzi Lhaj.

## Un engagement fort pour la démocratie participative

Leur présence témoigne d'une volonté de l'équipe de s'emparer de ces sujets importants en donnant "les clés" aux habitants via des questionnaires et des ateliers de démocratie participative.

- **Écoute citoyenne** : Les ateliers ont généré 40% de réponses sur la mobilité, révélant un besoin massif de sécurisation pour tous (piétons, cyclistes, PMR, poussettes, seniors).
- **Expertise d'usage** : Le groupe réalise des déambulations pour identifier les ruptures de continuité (ex. devant l'église vers Carnot) et souhaite nous consulter systématiquement.
- **Ouverture des commissions** : Proposition d'ouvrir les commissions thématiques aux associations d'usagers (type FUB) avec, à terme, une possible voix délibérative.

## Axe 1 : Aménagements et Plan de Circulation

L'objectif est de sortir du modèle de "ville-transit" pour apaiser l'espace public en coordination avec l'EPT Est Ensemble.

- **Plan global** : Intégrer le plan de circulation à la démocratie participative pour relier les équipements municipaux (gymnases, écoles, poste, etc.).
- **Axes de développement** :
  - **Gaston Roussel** : Aménagement jugé facile à réaliser côté Paddock.
  - **Rue de la République** : Axe stratégique desservant de nombreux équipements publics.
  - **Avenue Jean Jaurès** : Transformation des trottoirs larges vers le Parc Simone Veil.
  - **Rue de Verdun** : Secteur complexe dont l'évolution dépendra de la concertation citoyenne (pas d'engagement immédiat).
- **Stationnement vélo** : \* Déploiement d'arceaux couverts, en prenant exemple sur le modèle de la Mairie des Lilas.
  - Volonté de prendre sur l'espace de stationnement automobile pour installer des arceaux dans les zones sous tension.
  - Développement du stationnement dans le parc social et les cours d'écoles primaires.

## **Axe 2 : Sécurité et Régulation**

- **Stationnement automobile** : Instauration du payant pour les non-résidents (avec franchise pour les commerces) et limitation à 2 macarons par foyer résident (après audit).
- **Police Municipale et Vidéo** :
  - Augmenter progressivement les effectifs chaque année pour atteindre 20 agents dans un premier temps.
  - À cela s'ajoutera la création d'une équipe de médiateurs composée de 6 personnes pour décharger la police afin de les réaffecter à la voirie et à la sécurisation des abords d'écoles.

## **Axe 3 : Éducation et Accompagnement**

- **Savoir-rouler** : Priorité à l'apprentissage du vélo et de la natation, avec une possible ouverture des cours d'écoles hors temps scolaire pour la pratique.
- **Bourse Initiative Jeunes** : Réorienter l'aide au permis de conduire vers une aide à l'achat d'un vélo, jugée plus cohérente avec la réalité des déplacements p